

Résolutions approuvées par l'Assemblée Générale Ordinaire BH Bank
Exercice 2023

Première Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire et après avoir entendu la lecture des rapports du Conseil d'Administration sur la situation financière individuelle et sur la situation financière consolidée et après avoir entendu la lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et consolidés pour l'exercice 2023, approuve les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Deuxième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, et après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, relatif aux conventions prévues par les articles 200 et suivants et par l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et par les articles 43 et 62 de la loi 48-2016 relative aux banques et aux établissements financiers, approuve les conventions mentionnées dans le rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de réaffecter en résultat reporté avant de distribuer les résultats de l'exercice 2023 en ajoutant un montant qui s'élève à : 8 100 000,000 D, qui représente une partie des réserves pour réinvestissements exonérés constituées au 31/12/2013, distribuables en franchise d'impôt et devenues libres.

Par conséquent, le report à nouveau est ainsi modifié comme suit :

- Report à nouveau après répartition du résultat 2022 : 811,563 D.
- Réserves pour réinvestissements exonérées devenues disponibles : 8 100 000,000 D.

D'où un résultat reporté avant affectation du résultat 2023 est de : 8 100 811,563 D.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la répartition du bénéfice net résultant de l'exercice 2023 telle qu'elle lui a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

INTITULÉ	Montant (Exercice 2023)
RESULTAT DE L'EXERCICE	140 013 463,719
REPORT À NOUVEAU	8 100 811,563
1^{er} RELIQUAT	148 114 275,282
DIVIDENDE SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE	44 260 000,000
DIVIDENDE SUR LES RESERVES DISTRIBUABLES EN FRANCHISE D'IMPOT AU 31/12/2013 RESERVE AUX PERSONNES PHYSIQUES	8 100 000,000
TOTAL DIVIDENDE	52 360 000,000
2^{ème} RELIQUAT	95 754 275,282
FONDS SOCIAL	1 000 000,000
3^{ème} RELIQUAT	94 754 275,282
RESERVE EXTRAORDINAIRE	74 723 000,000
RESERVE POUR REINVESTISSEMENTS EXONERES	20 030 000,000
4^{ème} RELIQUAT	1 275,282
REPORT À NOUVEAU	1 275,282
SOLDE	0

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant du dividende à distribuer aux actionnaires à **1100 millimes** par action, soit un montant global de 52 360 000,000 D dont un montant réservé en priorité aux actionnaires personnes physiques de 8 100 000,000 D qui sera prélevé sur les résultats reportés provenant des Réserves Extraordinaires constituées au 31/12/2013 et qui ne sera pas soumis à la retenue à la source conformément au paragraphe 7 de l'article 19 de la loi N° 2013-54 du 30 décembre 2013 portant loi de finances pour l'année 2014.

Ces dividendes seront servis sans retenue à la source auprès de l'intermédiaire en bourse ou teneur des titres dépositaire à partir du 10 mai 2024.

Cette résolution est adoptée à la majorité.

Cinquième Résolution :

Sur la base des dispositions des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs, quitus entier et sans réserve pour les actes de leur gestion de la BH Bank au cours de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Sixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 15-08-2023, de nommer :

- **Monsieur Taoufik Mnasri** en remplacement de **Monsieur Ali Radhouani**,
 - **Monsieur Moez Ben Ameer** en remplacement de **Monsieur Mohamed Mehdi Mejdoub**,
 - **Monsieur Fethi Zouheir Nouri** en remplacement de **Monsieur Mohamed Nacer Hajji**,
- membres du Conseil d'Administration de la BH Bank en tant que représentants de l'Etat et des participants publics, et leur mandat prend fin pour la durée du mandat de leur prédécesseur qui prend fin le jour de l'actuelle Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Septième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 15-08-2023, de nommer :

- **Monsieur Zouheir Besbes** en qualité d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires,
- **Monsieur Sami MOULEY** en qualité d'administrateur Indépendant président du Comité des Risques,

pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2025**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Huitième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de ratifier la décision du Conseil d'Administration, du 28-02-2024, de nommer :

- **Madame Hella Ben Salah** en remplacement de **Monsieur Fethi Zouheir Nouri**,
- **Monsieur Hassen Bedhief** en remplacement de **Monsieur Atef Masmoudi**,

membres du Conseil d'Administration de la BH Bank en tant que représentants de l'Etat et des participants publics, et leur mandat prend fin pour la durée du mandat de leur prédécesseur qui prend fin le jour de l'actuelle Assemblée Générale Ordinaire qui statue sur les résultats de l'exercice 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Neuvième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la nomination de **Monsieur Sami Guerfali** en qualité d'administrateur indépendant président du Comité d'Audit pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice **2026**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Dixième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat de :

- **Madame Hella Ben Salah,**
- **Monsieur Taoufik Mnasri,**
- **Monsieur Moez Ben Ameer,**
- **Monsieur Hafedh Khlifi,**
- **Monsieur Hassen Bedhiaf,**

en qualité de membres du Conseil d'Administration de la BH Bank, représentants l'Etat et les participants publics pour une durée de trois ans prenant fin le jour de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les résultats de l'exercice 2026.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Onzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration ainsi que le montant des jetons de présence des comités comme suit :

- Un montant de quatre mille dinars (4000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 24000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) brut à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Conseil d'Administration, à condition que le montant brut annuel n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de deux mille dinars (2000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance du Président du Comité d'Audit et du Président du Comité des Risques, à condition que le montant annuel net, pour chacun d'eux, n'excède pas 12000 dinars, quel que soit le nombre de séances.
- Un montant de mille dinars (1000 dinars) net à allouer au titre de chaque présence à chaque séance de chaque membre du Comité des Risques et du Comité d'Audit et pour chaque président ou membre de l'un des autres comités émanant du Conseil, à condition que le montant net annuel ne doit pas dépasser 6000 dinars, quel que soit le nombre de séances.

Les présidents et membres siégeant à plus d'un comité ne recevront qu'une seule rémunération de jetons de présence calculée sur la participation à un comité selon leur choix et ce, à compter du 27 avril 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Douzième Résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés d'un montant plafonné à **150 Millions de Dinars**, à réaliser en une ou plusieurs fois, dans un délai maximum de trois années.

Elle donne mandat au Conseil d'Administration pour fixer les dates, les durées, les montants, les taux les modalités et les conditions de cette émission suivant la situation du marché financier.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Treizième Résolution :

Tous les pouvoirs sont donnés au représentant légal de la banque ou à son mandataire pour accomplir les formalités de dépôts et de publications prévues par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



BH BANK
BILAN APRES REPARTITION DES BENEFICES

Arrêté au 31 Décembre 2023

(Unité en mille dinars)

31/12/2023

31/12/2022

Actifs

AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	293 976	184 903
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	196 339	198 081
AC3	Créances sur la clientèle	10 211 362	10 686 945
AC4	Portefeuille-titres commercial	791 968	547 232
AC5	Portefeuille d'investissement	1 702 754	1 688 607
AC6	Valeurs immobilisées	142 528	137 677
AC7	Autres actifs	175 935	182 840
Total des actifs		13 514 862	13 626 285

Passifs

PA1	Banque Centrale et CCP	-	-
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	1 798 654	2 121 947
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	8 751 506	8 549 749
PA4	Emprunts et ressources spéciales	1 365 143	1 447 526
PA5	Autres passifs	318 558	314 380
Total des passifs		12 233 861	12 433 602

Capitaux propres

CP1	Capital	238 000	238 000
CP2	Réserves	1 042 586	954 268
	Réserves pour réinvestissements exonérés	221 383	209 453
	Autres réserves	821 203	744 815
CP3	Actions propres	-	-
CP4	Autres capitaux propres	414	414
CP5	Résultats reportés	1	1
CP6	Résultat de l'exercice	-	-
CP7	Résultat en instance d'affectation	-	-
Total des Capitaux propres		1 281 001	1 192 683
Total des capitaux propres et passifs		13 514 862	13 626 285

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellés	Capital Social	Primes D'émission	Réserves légales	Réserves extra	Réserves pour Reinv exonéré	Réserves pour risques Généraux	Modification comptable	Réserves F. Social	Réserves Réval Immob	Rép à nouveau	Résultat	Total
Solde au 31/12/2022 avant affectation	238 000	128 000	23 800	464 770	194 453	23 073	-	44 302	414	-	118 711	1 235 523
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(7 000)	-	-	-	-	7 000	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(7 000)	(35 840)	(42 840)
Affectation du résultat 2022	-	-	-	59 870	22 000	-	-	1 000	-	1	(82 871)	-
Solde au 31/12/2022 après affectation	238 000	128 000	23 800	524 640	209 453	23 073	-	45 302	414	1	-	1 192 683
Autres opérations sur fonds social (*)	-	-	-	-	-	-	-	665	-	-	-	665
Résultat au 31/12/2023	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	140 013	140 013
Solde au 31/12/2023 avant affectation	238 000	128 000	23 800	524 640	209 453	23 073	-	45 967	414	1	140 013	1 333 361
Reclassements et autres variations	-	-	-	-	(8 100)	-	-	-	-	8 100	-	-
Distributions de dividendes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(8 100)	(44 260)	(52 360)
Affectation du résultat 2023	-	-	-	74 723	20 030	-	-	1 000	-	-	(95 753)	-
Solde au 31/12/2023 après affectation	238 000	128 000	23 800	599 363	221 383	23 073	-	46 967	414	1	-	1 281 001

(*) Il s'agit des intérêts sur lesancements de l'année

Membres du conseil d'administration post AGO exercice 2023

Membre	Représenté par	Qualité (Libellé)	Fonctions exercées en dehors de la société .	Mandats d'administrateurs dans d'autres sociétés .
Etat	MNASRI TAOUFIK	PRESIDENT	<p><u>STB 1988/2020</u> 1988-1991 : Chef de projet refonte système agence STB. 1991-1998 : Chargé de mission modernisation système de gestion et comptable STB. Juin 1995- Oct.1995 : Chargé de mission expertise du système d'Information de l'ONP. 1998-2000 : Chef du projet Passage à l'an 2000 STB. 2001-2003 : Directeur de l'Informatique. 2003-2013 : Directeur Central du Système d'Information. Janv. Fév. 2013 : DGA par Intérim chargé des structures d'appui de la STB. 2012 : Chargé de trois Directions centrales : système d'Information ; Banque Directe Monétique, Télématique et Moyens Généraux. 2013-2020 : Directeur Central des Moyens Généraux.</p>	2013-2020 : Président du Conseil d'Administration SICAV l'Epargnant. 2005-2020 : Membre du Conseil d'Administration ATI. 2004-2005 : Membre du Conseil d'Administration Tunisie Télécom. 2005-2009 : Membre du Conseil d'Administration STB CAPITALIS.
Etat	KHLIFI HAFEDH	MEMBRE	1986/1989 OPETTE : Gestion des programmes (FONAPRA-PDR-PDRI-PSEJ). 1989/1992 OFPE : Gestionnaire des Programmes de promotion de l'Emploi. 1992/1998 BNA : Fondé de Pouvoir Direction Centrale des Crédits. 1998/2001 BTS : Directeur Régional Ben Arous. 2006/2011 BTS : Directeur Central des Crédits. 2011/2012 BNA : Direction Audit Interne. 2012/2017 BNA : Chef de département recouvrement contrôle des engagements commerciaux et industriels.	2019/2021: CTAMA Assurance. 2012/2021: SOFINREC. 2008/2011: SIDCO.

			2017/2021 : Directeur, Chef de département de la Direction du Contrôle Permanent.	
Etat	HELLA BEN SALAH	MEMBRE	MINISTERE DES FINANCES 1997 /2002 : inspecteur central des services financiers. 2002/2005 : chef service. 2005/2011 : sous-directeur. 2011/ 2017 : directrice. 2017 : directrice générale	Depuis 2017 : Conseil National de la statistique. 2023 : Office DU Commerce de la Tunisie.
Etat	HASSEN BEDHIAF	MEMBRE	2000 /2015 : sous-directeur à la BCT. 2011/2013 : Chargé de mission BCT 2016/2020 : directeur central BCT Depuis 2022 : consultant indépendant. Depuis 2023 : CEO GPM CAPITAL	Depuis 2022 : Société tunisienne des industries de pneumatiques.
Etat	BEN AMEUR MOEZ	MEMBRE	MINISTERE DES FINANCES 1997-1999 : Supervision des travaux de normalisation comptable bancaires. 1997-2000 : Supervision des travaux de normalisation comptable des assurances. 1997-1998 : Supervision des travaux de normalisation comptable OPCVM. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable institutions de microfinances. 2016-2018 : Supervision des travaux de normalisation comptable assurance TAKAFUL. 2005-2007 : Supervision des travaux de normalisation comptable avis sociétés de recouvrement des créances. 2000 : Membre du Comité de Fusion BTE – UIB.	2002-2016 SPROLS : Membre du Conseil d'Administration et de la Commission des Marché. 2016 SEREPT : Membre du Conseil d'Administration et du Comité d'Audit. 2014-2015 CDC : Membre du Conseil d'Administration 2014-2015 BRICORAMA : Membre du Conseil d'Administration.

	BESBES ZOUHEIR	MEMBRE REPRESENTANT LES PETITS PORTEURS	1976/1985 FAC FSEGS SFAX : Enseignant Comptabilité. 1991/1998 GROUPE NOURI CHAABANE et SAPRIM Mahdia Palace : Administrateur et Dirigeant. 1997/1998 : Tunisie Leasing. 1997/2002 : Directeur Financier BATAM.	1990/2003 : Revue Comptable & Fina. 1999 à ce Jour : Association des insuffisants rénaux.
	MOULEY SAMI	MEMBRE PRESIDENT COMITE RISQUES	2017/2022 BMICE : Directeur des études économiques et de la coopération internationale, Expert auprès du comité d'Audit et de Risque, Membre du Comité Directeur et membre du Comité de Crédit. 2009/2011 BCT : Directeur Général des Recherches et des études Financières et Monétaires. 2013/2016 BCT : Expert / Conseiller. 2015/2017 BNA : Membre du Comité Exécutif de Crédit, Président du comité Stratégique. 2015/2021 Banque Mondiale : Expert / Consultant. 2013/2022 BAD : Expert / Consultant International. 2011/2014 APBFT : Expert / Consultant	2015/2017 BNA : Membre du Comité Exécutif de Crédit, Président du Comité Stratégique. 2017/2022 BMICE : Membre du Comité Direction, Membre du Comité de Crédit, Expert intervenant auprès du Comité d'Audit et de Risque. 2009/2011 BCT : Directeur Général des Recherches et des Etudes Financières et Monétaires.
	Société HORCHENI FINANCE (gérant) Horchani Rached	MEMBRE	AGO 29-04-2023	
	SAMI GUERFALI	PRESIDENT COMITE D'AUDIT	<u>BNA 1987/2019</u> 193-1994 : responsable service relations correspondants. 1995-2001 : formateur interne. 2001- 2005 : directeur audit. 2005-2007 : directeur commerce extérieur. 2007-2009 : Directeur conformité. 2009-2010 : Directeur recouvrement. 2010/2011 Directeur conformité. 2011/2012 : Directeur central contrôle permanent et conformité. 2012-2014 : Directeur Central des projets et organisation.	2013/2023 : SOIVIM SICAF. 2013/2023 : BNA CAPITAUX. 2013/2023 : BNA OBLIGATAIRE SICAV. 2013/2023 : SPI EL MADINA. 2019/2023 : SIMPAR. 2019/2023 : ESSOUKNA. 2019/2023 : SICAR INVEST. 2019/2023 : SPI LES OEILLETES .

			2017-2017 2012 : Directeur central audit. 2013-2023 2012 : Directeur général SOIVIM SICAF.	
--	--	--	--	--